

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 13 décembre 2022  
N° de dossier : 115858.00011/22968

**Marie-Pierre Boudreau**  
Direct +1 514 397 5120  
mboudreau@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria, 41e étage, bureau 4125, C.P. 001  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier : R-4008-2017**  
**Demande du 12 août 2022 visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de gaz naturel renouvelable (ARCHAEA)**

Chère Consœur,

En réponse aux commentaires d'Énergir quant aux demandes de remboursement de frais des intervenants (B-0890), l'AQPER souhaite déposer par la présente une demande de remboursement amendée.

Comme noté par Énergir, une erreur s'est glissée dans la version de notre demande de remboursement transmise le 30 novembre 2022.

Tel que mentionné précédemment, l'AQPER soumet respectueusement que les frais réclamés sont raisonnables et justifiés dans les circonstances. En effet, l'AQPER a déposé une demande de renseignements et a ciblé sa participation selon ce qu'elle a jugé pertinent pour l'examen de la Régie. L'AQPER demande donc à la Régie de lui accorder ses frais tel que réclamés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Marie-Pierre Boudreau

MBP/dd

